Accueil officiel au Château- journée- Forum Europe 2004

Discours de Louis Souvet

Dimanche 26 janvier 2003

14h30

Musée du Château

Ville de Montbéliard

Madame la Ministre des affaires européennes,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Sous Préfet,

Monsieur le Maire de Ludwigsburg, Cher ami Eichert

Chers collègues élus,

Chers amis acteurs du Jumelage,

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Cher(e)s ami(e)s,

Je suis heureux et fier de vous accueillir à Montbéliard à l'occasion du quarantième anniversaire du traité de l'Elysée.

Au nom de mes concitoyens, je vous souhaite la bienvenue.

Je vous le dis madame la Ministre : votre présence nous honore et nous réjouit.

En tant qu'acteurs des premiers rapprochements entre la France et l'Allemagne, puis du premier jumelage franco-allemand, notre participation à l'anniversaire du traité de L'Elysée s'imposait.

Je vous dis la gratitude des Montbéliardais de l'avoir compris.

Je n'ignore cependant pas que la charge ministérielle est pesante

C'est pourquoi, nous ferons tout pour ne pas trop ajouter à votre charge.

Les multiples reportages des télévisions allemandes et françaises qui ont été depuis quelques jours me laissent à penser que nos deux villes peuvent s'enorgueillir d'avoir participé à l'élaboration de ce document capital pour la construction européenne. Le rôle qu'ont joué Montbéliard et Ludwisburg dans le processus de réconciliation à été souvent souligné.

Elles ont été mises à l'honneur, en recevant,

- en 1974, le prix France Allemagne du jumelage
- en1989 le drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe
- en 1990, le Prix De Gaulle – Adenauer.

Alors, pour symboliser ce jumelage, si actif, si vivant, nous découvrirons dans quelques instants les nouvelles plaques signalétiques d'entrée de ville.

Ces plaques qui indiquent notre jumelage seront très rapidement installées aux principaux accès de notre commune. L'un est déjà posée.

J'aurai le plaisir et l'honneur d'en offrir un exemplaire au maire de Ludwigsburg.

Un geste modeste certes, mais fort pour notre amitié.

Cette amitié, nous en sommes les dépositaires actuels.

Nous voulons la faire fructifier, nous le faisons.

Nous l'avons encore fait hier lors de l'une de nos deux réunions de travail annuelles que régulières avec nos amis de Ludwigsburg.

Je souhaite vous en dire un mot.

Nous avons étudié ensemble la question d'un possible rapprochement entre nos systèmes institutionnels respectifs en vue de proposer, pourquoi pas, une nouvelle motion qui sera transmise à la convention européenne chargée de rédiger la future constitution de l'Europe.

Pourquoi ce thème de travail ?

Pour une raison simple.

Parce que c'est notre mission de citoyen de participer à la réflexion qui est menée actuellement.

Elle nous concerne tous.

En France et en Allemagne où le thème est largement débattu depuis plusieurs mois

Ainsi, en 2002, l'Allemagne a fêté les 50 ans d'auto gérance des communes.

Dans ce cadre, l'association des communes du Land du Bade-Wurtemberg a organisé à Karlsruhe, un colloque sur le thème « 50 ans d'autogestion des communes en Europe – moteur pour une Europe proche du citoyen.

Les Villes jumelles étaient invitées.

Il y fut question de l'élargissement européen et de la nécessité de prise en compte des jumelages, acteurs citoyens de la construction européenne.

Une résolution fut envoyée à la Convention chargée de l'élaboration de la Constitution Européenne.

Le lendemain, à Ludwigsburg était abordée la comparaison des systèmes administratifs allemand et français.

Notre objectif consistait à mieux appréhender nos différences, nos atouts et nos limites.

Le but était d'imaginer, modestement, de quels points positifs de l'un et de l'autre système, nous pourrions nous inspirer pour construire un modèle de fonctionnement.

La question était si vaste que nous avons voulu continuer notre réflexion à Montbéliard.

Ce que je peux vous dire, c'est que les débats ont été riches, mais que la question reste d'une grande complexité.

Je ne vous surprendrai pas en vous affirmant cela.

Vous le voyez, madame le ministre, le jumelage entre Ludwigsburg et Montbéliard est vivant et actif.

Je l'ai dit, il y a quelques instants, nous faisons vivre notre héritage commun et nous essayons de faire fructifier un jumelage qui nous a été légué par nos prédécesseurs pour le transmettre aux générations futures.

C'est pourquoi, je souhaite rendre cet après-midi un fervent et vibrant hommage à ces personnes.
A ceux qui ont fait que nous puissions être réunis aujourd'hui.
Ces pionniers qui, aux côtés de Schumann, de Monnet, d'Adenauer, du Général de Gaulle, ont eu le génie de l'anticipation pour construire une Europe tout entière tournée vers la paix.
Ces visionnaires qui ont compris que rien ne se construirait sur la haine et que l'enjeu européen méritait une compréhension mutuelle.
J'évoque ici bien sûr, la mémoire et le courage de Lucien Tharradin et du Docteur Doch, anciens maires de Montbéliard et de Ludwigsburg.
Ces 2 hommes ont imaginé, dès 1950, au cours d'un congrès de l'Union Internationale des Maires, une possibilité d'échanges entre leurs deux villes.

C'est, sans doute, un fort attachement historique, un métissage culturel et politique pendant quatre siècles entre les deux territoires, qui a permis d'envisager un futur, conjugué à deux.

En effet, souvenons-nous d'une histoire encore plus ancienne.

Revenons à l'année 1397 qui marque un tournant décisif dans les destinées de Montbéliard.

Les fiançailles de l'héritière Henriette de Montfaucon avec le jeune Eberhardt de Wurtemberg vont sceller pour quatre siècles des liens très forts entre Montbéliard et le Wurtemberg.

Par la suite, les Comtes de Montbéliard de la Maison de Wurtemberg partagent leurs résidences entre Montbéliard, Stuttgart puis, au XVIIIème siècle, Ludwigsburg.

En 1793, la principauté de Montbéliard est rattachée à la France.

Les liens avec le Wurtemberg se distendent, mais restent forts dans les esprits.

Il aura fallu la volonté de ces 2 visionnaires, après 2 conflits sanglants pour reconstruire des liens autrefois si forts.

Messieurs Tharradin, Doch ont initié nos relations, alors que les opinions publiques n'étaient guère favorables.

Douze ans ont été nécessaires pour convaincre.

En effet, si les premiers contacts datent de 1950, les 2 hommes ont dû attendre 1962 pour voir leur idée aboutir et pour que l'acte officiel de jumelage soit signé.

Celui-ci interviendra exactement le 6 mai 1962 entre les deux maires de l'époque : Jean Pierre Tuefferd pour Montbéliard et le Docteur Saur, bourgmestre de Ludwigsburg.

C'est certain, nos prédécesseurs, au-delà de leurs convictions philosophiques et politiques, ont œuvré dans le sens de l'amitié et de la réconciliation.

Ils n'ont pas été les seuls, mais ils ont montré la voie.

Bon nombre de personnes qui sont à mes côtés ont tous largement contribué, parfois même très tôt à faire vivre ce jumelage.

Je souhaite aussi les mettre à l'honneur.

Oui, c'est vous, hommes et femmes du terrain qui vous engagez chaque jour dans la construction de l'Europe, celle des peuples.

- Enseignants, vous transmettez avec passion, vos connaissances linguistiques.
- Représentants du monde économique : la CCI, « Willkommen in Montpelgard », EDF, vous avez mesuré l'intérêt à valoriser notre potentiel d'accueil pour nos amis d'outre-Rhin et plus généralement européens.
- Représentants du monde associatif sportif et culturel, vous vous rencontrez, vous échangez, vous jouez, vous fêtez. Que la Fête continue et soit encore plus belle.

Votre engagement est un exemple pour les nouvelles générations.

Je formule donc le souhait que nos jeunes, vous ici présents, relaient l'action des plus âgés.

Je m'adresse à vous, à ceux qui sont nés avec l'Europe dans leur vie quotidienne.

L'Europe est aujourd'hui un acquis, mais il n'a pas été facile à obtenir,

Même s'il est désormais fort, il doit encore se développer avec un Etat d'esprit : rien de solide ne se construit sur la haine.

L'élargissement constitue un nouveau défi.

Il faut s'emparer de cet idéal, l'animer, le vivre.

Aux jeunes de faire, aux jeunes d'agir !

Je vous remercie de votre attention et je passe la parole à mon ami le Docteur Eichert et je remercie par avance madame le ministre de conclure, si elle le veut bien.